

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences de la motricité**Organisé par: **Faculté des sciences de la motricité (FSM)**Sigle du programme: **EDPH1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	5
Programme	6
Programme détaillé par matière	6
Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles	9
Prérequis entre cours	10
Cours et acquis d'apprentissage du programme	12
Programme détaillé par bloc annuel	12
EDPH1BA - 1er bloc annuel	12
EDPH1BA - 2e bloc annuel	14
EDPH1BA - 3e bloc annuel	16
Informations diverses	18
Conditions d'accès	18
Pédagogie	20
Evaluation au cours de la formation	20
Mobilité et internationalisation	20
Formations ultérieures accessibles	20
Gestion et contacts	21

EDPH1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Étudier le mouvement sous toutes ses formes et l'optimiser, voici l'objet premier de la formation en éducation physique. Il s'agit donc d'apporter la réponse de l'expert aux immenses besoins qu'éprouve notre société en termes de mouvement.

Au terme du premier cycle, vous

- aurez développé vos aptitudes physiques et motrices dans un grand nombre de disciplines sportives ;
- serez doté d'une solide formation scientifique qui contribuera à faire de vous un professionnel polyvalent et capable de s'adapter ;
- aurez acquis une première expérience méthodologique dans l'enseignement des activités physiques et sportives.

Votre profil

Vous

- êtes en bonne santé et pratiquez régulièrement et avec plaisir des activités physiques et sportives ;
- disposez d'une bonne condition physique ;
- vous intéressez à ce qui touche au mouvement ;
- vous avez de sérieux atouts pour la réussite universitaire en éducation physique.

Par ailleurs, de façon générale, la réussite universitaire requiert des aptitudes cognitives: maîtrise écrite et orale du français, capacité d'analyse, esprit de synthèse, sens de l'organisation et des contacts humains, etc. Motivation et détermination sont également nécessaires pour mener à bien une formation scientifique rigoureuse.

Votre futur job

Vos compétences vous permettront d'intervenir auprès de toutes les couches de la population pour répondre aux besoins spécifiques de mouvement et contribuer ainsi à l'épanouissement de chacun, individuellement ou collectivement.

Votre intervention s'adaptera au public ciblé (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées ou handicapées). Vous pourrez exercer vos compétences dans différents milieux : l'enseignement secondaire, la gestion et l'encadrement du sport et des loisirs, le milieu du travail, le domaine paramédical, etc.

Votre programme

Le bachelier vous offre

- les bases scientifiques nécessaires à la compréhension du mouvement (chimie, biologie, anatomie, biomécanique, physiologie, etc.) ;
- les socles théoriques spécifiques aux sciences de la motricité, sur lesquels vous construirez votre pratique méthodologique et professionnelle (entraînement, apprentissage moteur, biomécanique appliquée aux sports, etc.) ;
- la maîtrise des activités physiques et des disciplines sportives : athlétisme, gymnastique, sports collectifs, natation, activités d'expression, etc. ;
- une formation aux principes méthodologiques spécifiques à l'enseignement des activités physiques et sportives ;
- des enseignements sportifs assurés par des spécialistes, dans les installations du Complexe sportif du Blocry, à quelques minutes de vos salles de cours.

Une fois bachelier, vous poursuivrez votre formation par le Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique.

EDPH1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

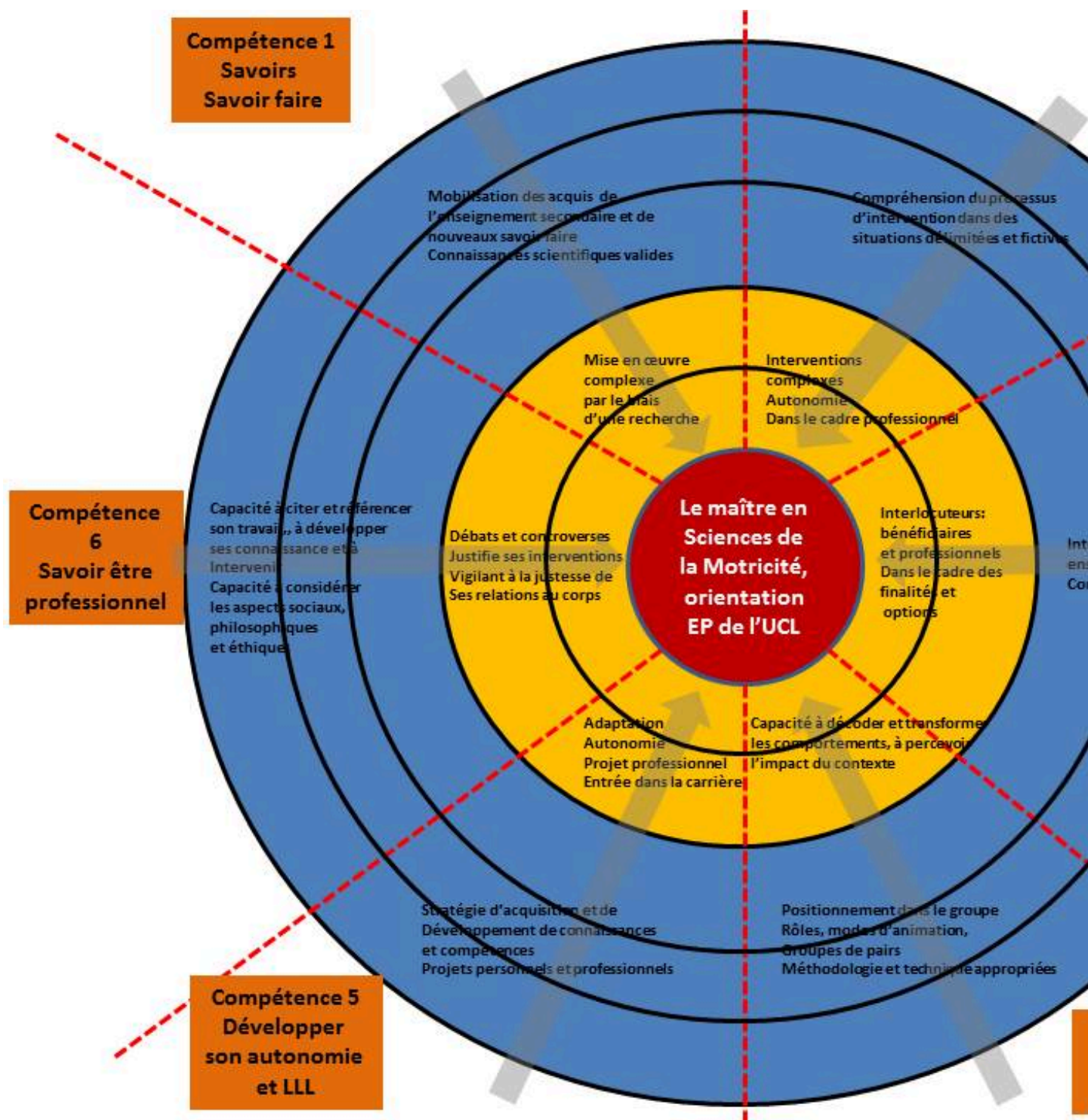
Le défi que l'étudiant bachelier en sciences de la motricité, orientation générale se prépare à relever est de se former au mieux pour aborder la formation proposée dans le master en sciences de la motricité, orientation éducation physique organisé par la Faculté des Sciences de la Motricité.

L'objectif est d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour devenir des hommes et des femmes attentifs aux besoins qu'éprouve notre société en termes de mouvement.

Le programme de bachelier permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances et des compétences qui lui permettront de

- analyser de manière critique les caractéristiques du mouvement et de ses effets
- identifier et analyser les spécificités des publics cibles notamment en termes d'âge et de caractéristiques motrices, physiologiques, psychologiques ou sociologiques,
- est capable de communiquer ses acquis de manière appropriée.

Durant son programme de bachelier, le futur diplômé en éducation physique aura développé son projet de formation et son projet personnel qu'il poursuivra durant son programme de master et ce avec une autonomie croissante.



Les six axes de la formation du Maître en sciences de la motricité, orientation éducation physique de l'UCLouvain

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. utiliser de manière critique des savoirs et des savoir-faire (méthodologiques, techniques, et pratiques), issus de manuels et de publications scientifiques (notamment en anglais) validés qui relèvent du domaine de la motricité sportive, expressive, sécuritaire, de la santé (bien-être).
2. identifier, analyser et mettre en pratique les processus de l'intervention dans des situations proches du contexte professionnel mais délimitées et fictives.
 - en la concevant, en la réalisant et en l'évaluant dans des situations proches du contexte professionnel mais délimitées et fictives (ex : préparer, observer, analyser, donner et évaluer une leçon à ses camarades, ...).
3. adapter sa communication aux objectifs d'intervention, aux caractéristiques des interlocuteurs (principalement ses pairs et les enseignants) et du contexte, généralement fictif.
 - 3.1. Expliquer et argumenter ses avis et ses points de vue à ses interlocuteurs.
 - 3.2. Dialoguer de façon efficace et adaptée avec ses interlocuteurs, en faisant preuve de capacité d'écoute et d'assertivité.

- 3.3. Utiliser efficacement différentes techniques et divers outils de communication (supports visuels, présentation, langages verbal et corporel, ...).
4. travailler seul et en équipe pour atteindre les objectifs fixés et produire des résultats positifs dans le contexte des activités physiques et sportives.
- 4.1. Décoder et améliorer, le cas échéant, sa position dans un groupe, ses rôles, ses modes d'animation, y compris ses dynamiques émotionnelles.
- 4.2. Animer efficacement un groupe de pairs, en utilisant des méthodologies et des techniques appropriées.
5. développer son autonomie, sa proactivité dans l'acquisition de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences.
- 5.1. Développer des stratégies pour acquérir, maintenir, mettre à jour ses connaissances et compétences.
- 5.2. Inscrire sa formation dans le temps, formuler des projets personnels et professionnels.
6. mettre en œuvre une démarche scientifique et technique en se souciant de l'éthique et de la déontologie professionnelle.
- 6.1. citer et référencer son travail conformément aux standards du monde scientifique,
- 6.2. s'engager dans le développement des connaissances et de l'intervention en sciences de la motricité, en considérant les aspects sociaux, philosophiques et éthiques.

STRUCTURE DU PROGRAMME

C'est par l'étude du mouvement que la faculté des sciences de la motricité (FSM) affirme sa spécificité au sein de l'université et de la société.

Les deux formations principales de la FSM sont l'éducation physique et la kinésithérapie et réadaptation.

L'évolution de ces disciplines situe la FSM dans un environnement de plus en plus large, celui des sciences de la motricité.

Au début de leurs études en éducation physique, les étudiants partagent ainsi leur formation générale en sciences et une partie de celle en sciences de la motricité avec les étudiants de kinésithérapie et réadaptation. Cette équivalence partielle de la formation favorise la réorientation éventuelle.

Les études en éducation physique sont fondées sur la maîtrise des activités physiques et des disciplines sportives.

Cette formation pratique établit des relations équilibrées avec la formation en sciences de la motricité.

La formation de bachelier en éducation physique totalise 180 crédits répartis, selon un programme type, en 3 blocs de 60 crédits chacun. Cette répartition en trois blocs annuels tient compte des prérequis et présente le parcours type de l'étudiant qui réussit chaque année de sa formation. Ce programme est constitué d'une majeure de 150 crédits et d'une mineure, approfondissement, de 30 crédits.

Principales matières

L'enseignement dispensé pendant la formation de bachelier en sciences de la motricité, orientation générale trouve sa richesse et sa spécificité dans ses ancrages multiples. Le programme type offre, dès la première année d'étude, une formation pratique spécifique aux étudiants en éducation physique. Cette formation pratique d'environ 8 heures par semaine est associée à une formation théorique spécifique (2 h/sem.) ainsi qu'à une formation de base en sciences partagée avec les étudiants en kinésithérapie et réadaptation (10 h/sem.). La spécificité de la formation en éducation physique existe donc bien dès le début et elle se renforce encore dès le deuxième bloc.

De même, dès le deuxième bloc annuel du programme de bachelier, le programme type de l'étudiant lui offre des choix pour enrichir sa formation.

Construit autour d'une vingtaine d'heures de cours par semaine, le programme dégage ainsi le temps nécessaire à l'étudiant pour l'étude et l'entraînement personnels.

Formation pratique et méthodologique spécifique à l'éducation physique :

Activités physiques, sportives et d'expression : Athlétisme - Danse et activités d'expression - Fitness - Gymnastique artistique et sports acrobatiques - Jeux et sports collectifs - Natation - Méthodologie des activités physiques et sportives.

Formation en sciences exactes, biomédicales, humaines et en sciences de la motricité partagée avec la kinésithérapie :

Anatomie - Analyse du mouvement - Biologie - Chimie - Compréhension et traitement de données - Mécanique et biomécanique - Neurophysiologie et neuropsychologie - Philosophie - Physiologie - Psychologie - Sauvetage, réanimation et urgences de terrain (théorique et pratique).

Formation en sciences de la motricité spécifique à l'éducation physique :

Activités physiques et sportives (APS) parmi les sciences et les pratiques humaines - Biomécanique appliquée aux sports - Croissance et vieillissement - Dimensions socio-historiques, juridiques, économiques et institutionnelles des APS - Théorie de l'entraînement des APS - Techniques de la communication en éducation physique (théorique et pratique).

Formation en langue

EDPH1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
1 2 3

o Programme de base (150 crédits)

o Formation de base en sciences exactes et biomédicales (58 crédits)

○ LIEPR1001	Chimie générale et biomolécules	Patrick Henriët	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits]	x		
○ LIEPR1002	Anatomie générale, systématique et fonctionnelle	Catherine Behets Wydemans (coord.) Marc Louis	FR [q1] [45h] [6 Crédits]	x		
○ LIEPR1003	Compréhension et traitement de données	Yannick Bleyenheuft	FR [q2] [15h+15h] [4 Crédits]	x		
○ LIEPR1004	Biologie cellulaire et éléments d'histologie	Catherine Behets Wydemans Patrick Henriët	FR [q2] [45h] [5 Crédits]	x		
○ LIEPR1011	Mécanique	Vincent Legat	FR [q1] [30h+15h] [4 Crédits]	x		
○ LIEPR1012	Biomécanique	Patrick Willems	FR [q2] [30h+15h] [4 Crédits]	x		
○ LIEPR1021	Physiologie cellulaire ■	Marc Francaux	FR [q1] [30h] [3 Crédits]		x	
○ LIEPR1028	Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement	Catherine Behets Wydemans (coord.) Marc Louis Patrick Willems	FR [q2] [52.5h+7.5h] [7 Crédits]		x	
○ LIEPR1022	Physiologie des systèmes ■	Nicolas Tajeddine	FR [q2] [37.5h] [4 Crédits]		x	
○ LIEPR1025	Physiologie et biochimie de l'exercice et nutrition ■	Sonia Brichard Marc Francaux (coord.) Yvan Larondelle	FR [q2] [75h+7.5h] [8 Crédits]			x
○ LIEPR1023	Sauvetage, réanimation et urgence de terrain ■	Eddy Bodart Pierre Bulpa (coord.) Patrick Evrard Maximilien Gourdin Geoffrey Horlait Isabelle Michaux Henri Thonon	FR [q1] [30h+30h] [4 Crédits]			x

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LIEPR1024	Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs 🟡	Julie Duque (coord.) Lieve Filbrich (supplée Julie Duque) Anne Klöcker (supplée Julie Duque) Marcus Missal (coord.)	FR [q1] [45h] [4 Crédits]			X

○ Formation de base en sciences humaines (6 crédits)

○ LIEPR1006	Philosophie, corps et mouvement	Jacob Schmutz	FR [q1] [30h] [3 Crédits]	X		
○ LIEPR1007	Psychologie générale	Stefan Agrigoroaei Damien Brevers	FR [q1] [30h] [3 Crédits]	X		

○ Formation théorique en sciences de la motricité (26 crédits)

○ LEDPH1008	Activités physiques et sportives parmi les sciences et les pratiques humaines	Sebastiaan de Geus Thierry Marique (coord.)	FR [q1] [30h] [3 Crédits]	X		
○ LEDPH1009	Regards croisés sur des grandes questions du sport	Marc Francaux (coord.) Géraldine Zeimers	FR [q2] [30h] [3 Crédits]	X		
○ LEDPH1028	Biomécanique appliquée aux sports 🟡	Dominique De Jaeger Patrick Willems (coord.)	FR [q1] [30h] [3 Crédits]		X	
○ LEDPH1029	Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique 🟡	Valérie Mees	FR [q1+q2] [15h+30h] [4 Crédits]		X	
○ LEDPH1030	Fondements théoriques de l'entraînement des activités physiques et sportives et apprentissage moteur 🟡	Dominique De Jaeger (coord.) Robert Hardwick	FR [q1] [45h] [4 Crédits]		X	
○ LEDPH1046	Développement psychomoteur tout au long de la vie 🟡	Cécile Delens	FR [q1] [30h] [3 Crédits]			X
○ LEDPH1048	Regards juridiques, économiques et institutionnels sur les activités physiques et sportives 🟡	Sebastien Depré Marc Louis (coord.) Géraldine Zeimers	FR [q2] [30h] [3 Crédits]			X
○ LEDPH1049	Dimension socio-historique et éthique des activités physiques et sportives 🟡	Thibault Fontanari Anne-Marie Vuilleminot (coord.)	FR [q1] [37.5h] [3 Crédits]			X

○ Formation pratique et méthodologique en éducation physique (54 crédits)

○ LEDPH1001	Fondements des jeux et des sports collectifs	Benoît Vercruysse	FR [q1] [0h+30h] [2 Crédits]	X		
○ LEDPH1002	Fondements des activités physiques et sportives	Thierry Marique	FR [q1] [0h+30h] [3 Crédits]	X		
○ LEDPH1003	Fondements des activités d'expression (parties A et B)	Cécile Delens	FR [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits]	X		
○ LEDPH1004	Natation 1 (parties A et B)	Marc Francaux	FR [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits]	X		
○ LEDPH1005	Sports collectifs	Benoît Vercruysse	FR [q2] [0h+60h] [4 Crédits]	X		
○ LEDPH1006	Fondements de la gymnastique et des sports acrobatiques (parties A et B)	Dominique De Jaeger	FR [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits]	X		
○ LEDPH1007	Athlétisme 1 (parties A et B)	Valérie Mees	FR [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits]	X		
○ LEDPH9001	Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 1	Cécile Delens (coord.)	FR [q1+q2] [] [3 Crédits]	X		
○ LEDPH1021	Expression 🟡	Cécile Delens	FR [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits]		X	
○ LEDPH1022	Natation 2 🟡	Marc Francaux	FR [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits]		X	
○ LEDPH1023	Athlétisme 2 🟡	Valérie Mees	FR [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits]		X	
○ LEDPH1024	Jeux et sports collectifs 🟡	Benoît Vercruysse	FR [q1+q2] [0h+60h] [4 Crédits]		X	
○ LEDPH1025	Gymnastique et sports acrobatiques 🟡	Dominique De Jaeger	FR [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits]		X	
○ LEDPH1026	Fitness 🟡	Louise Deldicque	FR [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits]		X	
○ LEDPH9012	Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 2 (stage) 🟡	Marc Louis	FR [q1+q2] [] [2 Crédits]		X	
○ LEDPH1042	Didactique de la natation 🟡	Marc Francaux	FR [q1+q2] [7.5h+30h] [3 Crédits]			X
○ LEDPH1043	Didactique de l'athlétisme 🟡	Valérie Mees	FR [q1+q2] [7.5h+30h] [3 Crédits]			X
○ LEDPH1044	Didactique des jeux et des sports collectifs 🟡	Jean-Philippe Dupont Benoît Vercruysse (coord.)	FR [q1+q2] [15h+60h] [6 Crédits]			X

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LEDPH1045	Didactique des sports acrobatiques 🟡	Dominique De Jaeger	FR [q1+q2] [7.5h+30h] [3 Crédits]			x
○ LEDPH1041	Didactique de la danse et des activités d'expression 🟡	Cécile Delens	FR [q1+q2] [7.5h+30h] [3 Crédits]			x

o Formation en langues (6 crédits)

○ LANGL1851	English for physiotherapists and physical educators	Fanny Desterbecq Dominique François Sandrine Meirlaen Jean-Paul Nyssen (coord.) Hila Peer Mark Theodore Pertuit	EN [q1+q2] [45h] [4 Crédits]			x
-------------	---	--	------------------------------	--	--	---

o L'étudiant choisit entre :

⊗ LANGL2451	Anglais - Communication interactive 🟡	Stéphanie Brabant Philippe Denis Maïté Dupont Claudine Grommersch (coord.) Carlo Lefevre Lucille Meyers Jean-Paul Nyssen Lutgarde Schrijvers	EN [q2] [30h] [2 Crédits]			x
⊗ LNEER2451	Communication interactive néerlandaise - Niveau intermédiaire 🟡	Katrien De Rycke (coord.)	NE [q2] [30h] [2 Crédits]			x

o Mineure ou approfondissement (30 crédits)

L'étudiant choisit une mineure parmi l'ensemble des mineures offertes à l'UCLouvain ou un approfondissement en pratiques sportives à raison de 15 crédits en BAC2 et 15 crédits en BAC3.

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Les 150 crédits obtenus dans la formation obligatoire sont complétés par 30 crédits de formation personnalisée.

Ainsi, dès le deuxième bloc annuel du programme de bachelier, l'étudiant peut opter soit :

- pour un approfondissement en sciences de la motricité constitué par un groupe de cours au choix et des stages associés qui forment un complément à la formation pratique sportive : De l'audace en sécurité à l'escalade - Sports d'endurance en plein air - Nature et activités physiques et sportives - Sports de raquettes - Autodéfense;
- pour l'ouverture à une autre discipline enseignée à l'UCLouvain, par le choix d'une mineure proposée dans une autre faculté de l'UCLouvain parallèlement à la poursuite de la formation en éducation physique.

- > Mineure en droit (accès) [prog-2021-minadroi]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [prog-2021-minanti]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [prog-2021-minarke]
- > Mineure en langue et société chinoises [prog-2021-minchin]
- > Mineure en information et communication [prog-2021-mincomu]
- > Mineure en criminologie [prog-2021-mincrim]
- > Mineure en culture et création [prog-2021-mincucrea]
- > Mineure en culture scientifique [prog-2021-mincults]
- > Mineure en développement et environnement [prog-2021-mindenv]
- > Mineure en développement durable (*) [prog-2021-mindd]
- > Mineure d'accès au master en économie [prog-2021-minecon]
- > Approfondissement en sciences de la motricité [prog-2021-appedph]
- > Mineure en études européennes [prog-2021-mineuro]
- > Mineure en études françaises (*) [prog-2021-minfran]
- > Mineure en études de genre [prog-2021-mingenre]
- > Mineure en géographie (*) [prog-2021-mingeog]
- > Mineure en gestion (initiation) [prog-2021-minogest]
- > Mineure en histoire [prog-2021-minhist]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [prog-2021-minhuso]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [prog-2021-minislam]
- > Mineure en philosophie [prog-2021-minfilo]
- > Mineure en linguistique [prog-2021-minling]
- > Mineure en études littéraires [prog-2021-minlitt]
- > Mineure en études médiévales [prog-2021-minmedi]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (*) [prog-2021-minmpme]
- > Mineure en musicologie [prog-2021-minmusi]
- > Mineure en droit (ouverture) [prog-2021-minodroi]
- > Mineure en économie (ouverture) [prog-2021-minoeco]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne [prog-2021-minori]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) [prog-2021-minreli]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [prog-2021-minsoca]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [prog-2021-minsped]
- > Mineure en sciences politiques [prog-2021-minspol]
- > Mineure en statistique, sciences actuarielles et science des données [prog-2021-minstat]
- > Mineure en technologies numériques et société [prog-2021-minstic]
- > Mineure d'ouverture en théologie chrétienne [prog-2021-mintheo]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour permettre à l'étudiant-e de poursuivre ses études avec une charge annuelle suffisante)
- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LANGL2451	" Anglais - Communication interactive " a comme prérequis LANGL1851 <ul style="list-style-type: none"> • LANGL1851 - English for physiotherapists and physical educators
LEDPH1021	" Expression " a comme prérequis LEDPH1003 ET LIEPR1002 <ul style="list-style-type: none"> • LEDPH1003 - Fondements des activités d'expression (parties A et B) • LIEPR1002 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
LEDPH1022	" Natation 2 " a comme prérequis LEDPH1004 ET LIEPR1002 <ul style="list-style-type: none"> • LEDPH1004 - Natation 1 (parties A et B) • LIEPR1002 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
LEDPH1023	" Athlétisme 2 " a comme prérequis LEDPH1007 ET LIEPR1002 <ul style="list-style-type: none"> • LEDPH1007 - Athlétisme 1 (parties A et B) • LIEPR1002 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
LEDPH1024	" Jeux et sports collectifs " a comme prérequis LEDPH1001 ET LEDPH1005 ET LIEPR1012 <ul style="list-style-type: none"> • LEDPH1001 - Fondements des jeux et des sports collectifs • LEDPH1005 - Sports collectifs • LIEPR1012 - Biomécanique
LEDPH1025	" Gymnastique et sports acrobatiques " a comme prérequis LEDPH1006 ET LIEPR1002 <ul style="list-style-type: none"> • LEDPH1006 - Fondements de la gymnastique et des sports acrobatiques (parties A et B) • LIEPR1002 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
LEDPH1026	" Fitness " a comme prérequis LEDPH1002 ET LIEPR1002 <ul style="list-style-type: none"> • LEDPH1002 - Fondements des activités physiques et sportives • LIEPR1002 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
LEDPH1028	" Biomécanique appliquée aux sports " a comme prérequis LIEPR1002 ET LIEPR1003 ET LIEPR1011 ET LIEPR1012 <ul style="list-style-type: none"> • LIEPR1002 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle • LIEPR1003 - Compréhension et traitement de données • LIEPR1011 - Mécanique • LIEPR1012 - Biomécanique
LEDPH1029	" Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique " a comme prérequis LIEPR1012 <ul style="list-style-type: none"> • LIEPR1012 - Biomécanique
LEDPH1030	" Fondements théoriques de l'entraînement des activités physiques et sportives et apprentissage moteur " a comme prérequis LIEPR1002 ET LIEPR1003 ET LIEPR1007 ET LEDPH1008 <ul style="list-style-type: none"> • LIEPR1002 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle • LIEPR1003 - Compréhension et traitement de données • LIEPR1007 - Psychologie générale • LEDPH1008 - Activités physiques et sportives parmi les sciences et les pratiques humaines
LEDPH1031	" Autodéfense " a comme prérequis LIEPR1012 ET LEDPH1002 <ul style="list-style-type: none"> • LIEPR1012 - Biomécanique • LEDPH1002 - Fondements des activités physiques et sportives
LEDPH1032	" Sports de raquettes et stage associé " a comme prérequis LIEPR1001 ET LEDPH1002 <ul style="list-style-type: none"> • LIEPR1001 - Chimie générale et biomolécules • LEDPH1002 - Fondements des activités physiques et sportives
LEDPH1033	" Sports d'endurance en plein air et stage associé " a comme prérequis LIEPR1001 ET LEDPH1002 ET LEDPH1004 <ul style="list-style-type: none"> • LIEPR1001 - Chimie générale et biomolécules • LEDPH1002 - Fondements des activités physiques et sportives

- LEDPH1004 - Natation 1 (parties A et B)
- LEDPH1041** "Didactique de la danse et des activités d'expression" a comme prérequis LEDPH1029 ET LEDPH1021 ET LIEPR1022
 - LEDPH1029 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
 - LEDPH1021 - Expression
 - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
- LEDPH1042** "Didactique de la natation" a comme prérequis LEDPH1029 ET LEDPH1022 ET LIEPR1022
 - LEDPH1029 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
 - LEDPH1022 - Natation 2
 - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
- LEDPH1043** "Didactique de l'athlétisme" a comme prérequis LEDPH1029 ET LEDPH1023 ET LIEPR1022
 - LEDPH1029 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
 - LEDPH1023 - Athlétisme 2
 - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
- LEDPH1044** "Didactique des jeux et des sports collectifs" a comme prérequis LEDPH1029 ET LEDPH1024 ET LIEPR1022
 - LEDPH1029 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
 - LEDPH1024 - Jeux et sports collectifs
 - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
- LEDPH1045** "Didactique des sports acrobatiques" a comme prérequis LEDPH1028 ET LEDPH1029 ET LEDPH1030 ET LEDPH1025
 - LEDPH1028 - Biomécanique appliquée aux sports
 - LEDPH1029 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
 - LEDPH1030 - Fondements théoriques de l'entraînement des activités physiques et sportives et apprentissage moteur
 - LEDPH1025 - Gymnastique et sports acrobatiques
- LEDPH1046** "Développement psychomoteur tout au long de la vie" a comme prérequis LIEPR1003 ET LIEPR1007 ET LEDPH1008 ET LEDPH1030
 - LIEPR1003 - Compréhension et traitement de données
 - LIEPR1007 - Psychologie générale
 - LEDPH1008 - Activités physiques et sportives parmi les sciences et les pratiques humaines
 - LEDPH1030 - Fondements théoriques de l'entraînement des activités physiques et sportives et apprentissage moteur
- LEDPH1048** "Regards juridiques, économiques et institutionnels sur les activités physiques et sportives" a comme prérequis LEDPH1009
 - LEDPH1009 - Regards croisés sur des grandes questions du sport
- LEDPH1049** "Dimension socio-historique et éthique des activités physiques et sportives" a comme prérequis LEDPH1008 ET LEDPH1009 ET LEDPH1030
 - LEDPH1008 - Activités physiques et sportives parmi les sciences et les pratiques humaines
 - LEDPH1009 - Regards croisés sur des grandes questions du sport
 - LEDPH1030 - Fondements théoriques de l'entraînement des activités physiques et sportives et apprentissage moteur
- LEDPH1052** "De l'audace en sécurité à l'escalade et stage associé" a comme prérequis LEDPH1009 ET LEDPH1002 ET LIEPR1028
 - LEDPH1009 - Regards croisés sur des grandes questions du sport
 - LEDPH1002 - Fondements des activités physiques et sportives
 - LIEPR1028 - Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement
- LEDPH1053** "Nature et activités physiques et sportives et stage associé" a comme prérequis LEDPH1009 ET LEDPH1002 ET LIEPR1028
 - LEDPH1009 - Regards croisés sur des grandes questions du sport
 - LEDPH1002 - Fondements des activités physiques et sportives
 - LIEPR1028 - Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement
- LEDPH1222** "Etudiant chercheur 1" a comme prérequis LIEPR1002 ET LIEPR1003 ET LIEPR1004 ET LIEPR1012 ET LIEPR1007
 - LIEPR1002 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
 - LIEPR1003 - Compréhension et traitement de données
 - LIEPR1004 - Biologie cellulaire et éléments d'histologie
 - LIEPR1012 - Biomécanique
 - LIEPR1007 - Psychologie générale
- LEDPH1322** "Etudiant chercheur 2" a comme prérequis LEDPH1222
 - LEDPH1222 - Etudiant chercheur 1
- LEDPH1323** "Etudiant moniteur" a comme prérequis LEDPH1028 ET LEDPH1029 ET LEDPH1030
 - LEDPH1028 - Biomécanique appliquée aux sports
 - LEDPH1029 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
 - LEDPH1030 - Fondements théoriques de l'entraînement des activités physiques et sportives et apprentissage moteur
- LEDPH9012** "Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 2 (stage)" a comme prérequis LEDPH9001
 - LEDPH9001 - Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 1

- LEDPH9013** "Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 3 (stage)" a comme prérequis LEDPH9012
- LEDPH9012 - Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 2 (stage)
- LIEPR1021** "Physiologie cellulaire" a comme prérequis LIEPR1004
- LIEPR1004 - Biologie cellulaire et éléments d'histologie
- LIEPR1022** "Physiologie des systèmes" a comme prérequis LIEPR1001 ET LIEPR1004
- LIEPR1001 - Chimie générale et biomolécules
 - LIEPR1004 - Biologie cellulaire et éléments d'histologie
- LIEPR1023** "Sauvetage, réanimation et urgence de terrain" a comme prérequis LEDPH1022 ET LIEPR1022
- LEDPH1022 - Natation 2
 - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
- LIEPR1024** "Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs" a comme prérequis LIEPR1001 ET LIEPR1002 ET LIEPR1004 ET LIEPR1021 ET LIEPR1022
- LIEPR1001 - Chimie générale et biomolécules
 - LIEPR1002 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
 - LIEPR1004 - Biologie cellulaire et éléments d'histologie
 - LIEPR1021 - Physiologie cellulaire
 - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
- LIEPR1025** "Physiologie et biochimie de l'exercice et nutrition" a comme prérequis LIEPR1001 ET LIEPR1004 ET LIEPR1021
- LIEPR1001 - Chimie générale et biomolécules
 - LIEPR1004 - Biologie cellulaire et éléments d'histologie
 - LIEPR1021 - Physiologie cellulaire
- LNEER2451** "Communication interactive néerlandaise - Niveau intermédiaire" a comme prérequis LANGL1851
- LANGL1851 - English for physiotherapists and physical educators

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

EDPH1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Programme de base

o Formation de base en sciences exactes et biomédicales

○ LIEPR1001	Chimie générale et biomolécules	Patrick Henriët	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits]
○ LIEPR1002	Anatomie générale, systématique et fonctionnelle	Catherine Behets Wydemans (coord.) Marc Louis	FR [q1] [45h] [6 Crédits]
○ LIEPR1003	Compréhension et traitement de données	Yannick Bleyenheuft	FR [q2] [15h+15h] [4 Crédits]

○ LIEPR1004	Biologie cellulaire et éléments d'histologie	Catherine Behets Wydemans Patrick Henriët	FB [q2] [45h] [5 Crédits]
○ LIEPR1011	Mécanique	Vincent Legat	FB [q1] [30h+15h] [4 Crédits]
○ LIEPR1012	Biomécanique	Patrick Willems	FB [q2] [30h+15h] [4 Crédits]

o Formation de base en sciences humaines

○ LIEPR1006	Philosophie, corps et mouvement	Jacob Schmutz	FB [q1] [30h] [3 Crédits]
○ LIEPR1007	Psychologie générale	Stefan Agrigoroaei Damien Brevers	FB [q1] [30h] [3 Crédits]

o Formation théorique en sciences de la motricité

○ LEDPH1008	Activités physiques et sportives parmi les sciences et les pratiques humaines	Sebastiaan de Geus Thierry Marique (coord.)	FB [q1] [30h] [3 Crédits]
○ LEDPH1009	Regards croisés sur des grandes questions du sport	Marc Francaux (coord.) Géraldine Zeimers	FB [q2] [30h] [3 Crédits]

o Formation pratique et méthodologique en éducation physique

○ LEDPH1001	Fondements des jeux et des sports collectifs	Benoît Vercruyse	FB [q1] [0h+30h] [2 Crédits]
○ LEDPH1002	Fondements des activités physiques et sportives	Thierry Marique	FB [q1] [0h+30h] [3 Crédits]
○ LEDPH1003	Fondements des activités d'expression (parties A et B)	Cécile Delens	FB [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits]
○ LEDPH1004	Natation 1 (parties A et B)	Marc Francaux	FB [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits]
○ LEDPH1005	Sports collectifs	Benoît Vercruyse	FB [q2] [0h+60h] [4 Crédits]
○ LEDPH1006	Fondements de la gymnastique et des sports acrobatiques (parties A et B)	Dominique De Jaeger	FB [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits]
○ LEDPH1007	Athlétisme 1 (parties A et B)	Valérie Mees	FB [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits]
○ LEDPH9001	Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 1	Cécile Delens (coord.)	FB [q1+q2] [] [3 Crédits]

EDPH1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Programme de base**o Formation de base en sciences exactes et biomédicales**

○ LIEPR1021	Physiologie cellulaire ■	Marc Francaux	FB [q1] [30h] [3 Crédits]
○ LIEPR1028	Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement	Catherine Behets Wydemans (coord.) Marc Louis Patrick Willems	FB [q2] [52.5h +7.5h] [7 Crédits]
○ LIEPR1022	Physiologie des systèmes ■	Nicolas Tajeddine	FB [q2] [37.5h] [4 Crédits]

o Formation théorique en sciences de la motricité

○ LEDPH1028	Biomécanique appliquée aux sports ■	Dominique De Jaeger Patrick Willems (coord.)	FB [q1] [30h] [3 Crédits]
○ LEDPH1029	Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique ■	Valérie Mees	FB [q1+q2] [15h+30h] [4 Crédits]
○ LEDPH1030	Fondements théoriques de l'entraînement des activités physiques et sportives et apprentissage moteur ■	Dominique De Jaeger (coord.) Robert Hardwick	FB [q1] [45h] [4 Crédits]

o Formation pratique et méthodologique en éducation physique

○ LEDPH1021	Expression ■	Cécile Delens	FB [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits]
○ LEDPH1022	Natation 2 ■	Marc Francaux	FB [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits]
○ LEDPH1023	Athlétisme 2 ■	Valérie Mees	FB [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits]
○ LEDPH1024	Jeux et sports collectifs ■	Benoît Verduyts	FB [q1+q2] [0h+60h] [4 Crédits]
○ LEDPH1025	Gymnastique et sports acrobatiques ■	Dominique De Jaeger	FB [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits]
○ LEDPH1026	Fitness ■	Louise Deldicque	FB [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits]
○ LEDPH9012	Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 2 (stage) ■	Marc Louis	FB [q1+q2] [] [2 Crédits]

o Formation en langues

o LANGL1851	English for physiotherapists and physical educators	Fanny Desterbecq Dominique François Sandrine Meirlaen Jean-Paul Nyssen (coord.) Hila Peer Mark Theodore Pertuit	[q1+q2] [45h] [4 Crédits]
-------------	---	---	---------------------------------

o Mineure ou approfondissement

L'étudiant choisit une mineure parmi l'ensemble des mineures offertes à l'UCLouvain ou un approfondissement en pratiques sportives à raison de 15 crédits en BAC2 et 15 crédits en BAC3.

EDPH1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Programme de base**o Formation de base en sciences exactes et biomédicales**

○ LIEPR1025	Physiologie et biochimie de l'exercice et nutrition ■	Sonia Brichard Marc Francaux (coord.) Yvan Larondelle	[FR] [q2] [75h+7.5h] [8 Crédits]
○ LIEPR1023	Sauvetage, réanimation et urgence de terrain ■	Eddy Bodart Pierre Bulpa (coord.) Patrick Evrard Maximilien Gourdin Geoffrey Horlait Isabelle Michaux Henri Thonon	[FR] [q1] [30h+30h] [4 Crédits]
○ LIEPR1024	Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs ■	Julie Duque (coord.) Lieve Filbrich (supplée Julie Duque) Anne Klöcker (supplée Julie Duque) Marcus Missal (coord.)	[FR] [q1] [45h] [4 Crédits]

o Formation théorique en sciences de la motricité

○ LEDPH1046	Développement psychomoteur tout au long de la vie ■	Cécile Delens	[FR] [q1] [30h] [3 Crédits]
○ LEDPH1048	Regards juridiques, économiques et institutionnels sur les activités physiques et sportives ■	Sebastien Depré Marc Louis (coord.) Géraldine Zeimers	[FR] [q2] [30h] [3 Crédits]
○ LEDPH1049	Dimension socio-historique et éthique des activités physiques et sportives ■	Thibault Fontanari Anne-Marie Vuilleminot (coord.)	[FR] [q1] [37.5h] [3 Crédits]

o Formation pratique et méthodologique en éducation physique

○ LEDPH1042	Didactique de la natation ■	Marc Francaux	[FR] [q1+q2] [7.5h+30h] [3 Crédits]
○ LEDPH1043	Didactique de l'athlétisme ■	Valérie Mees	[FR] [q1+q2] [7.5h+30h] [3 Crédits]
○ LEDPH1044	Didactique des jeux et des sports collectifs ■	Jean-Philippe Dupont Benoît Vercruyse (coord.)	[FR] [q1+q2] [15h+60h] [6 Crédits]
○ LEDPH1045	Didactique des sports acrobatiques ■	Dominique De Jaeger	[FR] [q1+q2] [7.5h+30h] [3 Crédits]
○ LEDPH1041	Didactique de la danse et des activités d'expression ■	Cécile Delens	[FR] [q1+q2] [7.5h+30h] [3 Crédits]

o Formation en langues

○ L'étudiant choisit entre :

⌘ LANGL2451	Anglais - Communication interactive 🟡	Stéphanie Brabant Philippe Denis Maïté Dupont Claudine Grommersch (coord.) Carlo Lefevre Lucille Meyers Jean-Paul Nyssen Lutgarde Schrijvers	EN [q2] [30h] [2 Crédits]
⌘ LNEER2451	Communication interactive néerlandaise - Niveau intermédiaire 🟡	Katrien De Rycke (coord.)	NL [q2] [30h] [2 Crédits]

o Mineure ou approfondissement

L'étudiant choisit une mineure parmi l'ensemble des mineures offertes à l'UCLouvain ou un approfondissement en pratiques sportives à raison de 15 crédits en BAC2 et 15 crédits en BAC3.

EDPH1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).
- Ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2021-2022, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2018-2019, 2019-2020 ou 2020-2021. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCL à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un examen d'entrée.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

PÉDAGOGIE

Tout au long de son cursus de bachelier en sciences de la motricité, orientation générale, l'étudiant est confronté à des dispositifs pédagogiques variés, ajustés au mieux avec les acquis disciplinaires et transversaux définis pour le programme.

L'alternance entre formation scientifique et formation aux pratiques des activités physiques et sportives est fortement spécifique à la formation en éducation physique. Les activités d'apprentissage recourent dès lors à un faisceau de méthodes pédagogiques allant de l'approche purement théorique individuelle à la construction de savoirs et de savoir-faire en équipe. La formation de bachelier en éducation physique fait ainsi de l'étudiant un acteur de sa formation et un co-acteur de la formation de ses pairs.

Les cours pratiques dans les domaines de l'éducation physique et des sports promeuvent la construction de savoir-faire personnels dans les différentes disciplines de l'éducation physique et sportive. Cet objectif est atteint par l'interaction entre l'étudiant, les experts de terrain qui l'encadrent dans cette partie de la formation et les savoirs développés dans les différentes disciplines scientifiques du programme. Le recours à des experts de terrain garantit l'adéquation des acquis attendus de l'apprentissage aux attentes actualisées de la société, dans le domaine de l'éducation physique.

Les cours magistraux en sciences de la motricité visent plus particulièrement à développer les savoirs spécifiques de base en s'appuyant sur les savoir-faire développés dans la formation pratique.

Le recours au tutorat, au monitorat et aux travaux pratiques constitue un atout majeur de la formation donnée dans les cours magistraux liés aux sciences exactes, biomédicales et humaines. Les savoirs dont sont porteurs ces cours s'appuient de la sorte sur une démarche scientifique concrète.

Dans une formation où le partage des savoirs et du savoir-faire sont centraux (comme enseignant, comme animateur ou comme manager sportif), l'étudiant bachelier est accompagné sur la voie du développement individuel des attitudes et des valeurs spécifiques au partage de compétences.

Ainsi, la formation en éducation physique est construite sur base de six acquis d'apprentissage disciplinaires et transversaux. En bachelier en éducation physique, ils sont déclinés en acquis d'apprentissage dans une perspective de formation personnelle.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Chaque cours fait l'objet d'une évaluation, sous la forme d'examens, organisés en deux sessions principales : une en janvier, l'autre en juin. La session de septembre est une session de rattrapage. Les modalités précises de l'examen sont communiquées aux étudiants au début du cours. Suivant les acquis d'apprentissage visés par le cours, celles-ci pourront varier.

Pour la formation pratique, l'évaluation est continue et éventuellement complétée par une évaluation finale. Elle met l'accent sur les savoir-faire dans le domaine de l'éducation physique mais aussi sur les savoir-faire comportementaux, qui sont centraux dans une formation qui oriente vers des métiers de partage de compétences. Du fait de la spécificité de la formation pratique, cette évaluation continue, particulièrement dans les cours didactiques, peut rendre l'organisation d'une session de rattrapage impossible. Dans certains cours de la formation pratique, des interrogation(s) et / ou un examen final sont également organisés pour vérifier l'acquisition des savoirs directement associées aux savoir-faire propres aux activités physiques et sportives.

Pour les cours théoriques, l'évaluation se fait sur la base d'un examen écrit ou oral selon les cours. Elle peut être combinée et / ou remplacée par des éléments d'évaluation continue.

De plus, dès la première année et tout au long du bachelier, les professeurs mettent à disposition des étudiants des outils d'auto-évaluation via la plate-forme iCampus. Ces outils permettent aux étudiants d'évaluer la correspondance de leur travail avec les attentes de la formation universitaire. L'objectif est de leur permettre de jauger l'évolution de leurs savoirs et savoir-faire tout au long de leur cursus en bachelier, dans une perspective de capitalisation d'acquis d'apprentissage individuels.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs sauf EDPH BAC1 (11BA) où la règle de la moyenne arithmétique est d'application.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Au cours de votre bachelier ou de votre master vous aurez la possibilité de réaliser une partie de votre cursus dans un pays étranger grâce aux nombreux partenariats développés par la FSM en Europe (Suisse, Espagne, Irlande) et Hors Europe (Canada, Chili).

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Master accessible sans prérequis : le titre donne accès direct au programme de master en sciences de la motricité, orientation éducation physique qui intègre, pour ceux qui le souhaitent, la formation à l'enseignement secondaire supérieur.

Autres formations accessibles au terme du programme

Master accessible avec prérequis complémentaires : programme de master en kinésithérapie et réadaptation.

Master UCLouvain accessible directement : master (120 crédits) en sciences de la population et du développement.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSS/FSM

Faculté des sciences de la motricité ([FSM](#))

Secteur des sciences de la santé ([SSS](#))

FSM

Place Pierre de Coubertin 1 - bte L8.10.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 44 19](tel:+322474419) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 31 06](tel:+322473106)

Mandat(s)

- Doyen : [Marc Francaux](#)

Commission(s) de programme

- Commission d'encadrement en éducation par le mouvement ([EDPM](#))
- Commission d'encadrement en sport, exercices physiques et santé ([EXRC](#))
- Commission d'encadrement en physiologie et biomécanique de la locomotion ([LOCO](#))
- Commission d'encadrement en réadaptation et médecine physique ([READ](#))

Responsable académique du programme: [Louise Deldicque](#)

Jury

- Président de Jury: [Patrick Henriet](#)
- Secrétaire de Jury: [Cécile Delens](#)

Personne(s) de contact

- Responsable administratif: [Emmanuel Ugeux](#)